



# Dossier : combien coûtent vos déchets ?

## » ÉVÉNEMENT

- L'inauguration du nouvel Office de Tourisme

## » PORTRAIT

- Le service des espaces verts

## » FINANCES

- Le budget 2019 de l'Agglo



Depuis la création de l'Agglo au 1er janvier 2002, les élus ont toujours défendu une politique d'investissement et de développement des services publics qui permet de ne pas augmenter les impôts des ménages et des entreprises. Aujourd'hui encore, le budget 2019 dont vous retrouverez les grandes orientations dans ce magazine a été construit avec la volonté de préserver les contribuables qui sont déjà très fortement sollicités par ailleurs.

Afin de pouvoir conduire une telle politique, les 80 conseillers communautaires et les 300 agents de la Communauté d'Agglomération s'attachent au quotidien à faire des efforts de gestion et à adapter l'organisation du travail pour rendre le meilleur service au meilleur coût.

Cet état d'esprit est donc celui qui nous anime lorsqu'il s'agit de collecter les 36 500 tonnes de déchets annuels, dont plus de 19 000 tonnes ramassées en porte à porte par les équipes qui sillonnent le territoire chaque semaine. Grâce aux efforts des équipes de collecte, mais aussi de tous les ménages qui se déplacent en déchèterie et aux points d'apport volontaire ou qui ont contribué au regroupement des conteneurs sur les trottoirs, le coût du ramassage des déchets ménagers est resté stable depuis de nombreuses années. La conséquence directe est que grâce à cet engagement de tous, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'a pas augmenté depuis 2006, hormis un très léger ajustement lié à la fusion avec la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs.

Cependant, depuis plusieurs années, le coût du traitement des ordures ménagères dans les usines de tri, de méthanisation et d'incinération, ou celui de l'enfouissement des déchets, a très fortement augmenté. Pour faire face à cette hausse des coûts, la Communauté d'Agglomération apporte depuis 2 ans une subvention d'équilibre au budget annexe des ordures ménagères. Cette solution permet de ne pas augmenter les impôts et de rester le territoire de Moselle-Est où l'effort fiscal demandé aux habitants est le plus faible. Mais cette solution ne peut être que provisoire. Il convenait donc de trouver des solutions permettant de maîtriser le coût du traitement des déchets. C'est pour cette raison que j'ai décidé de m'engager au sein du SYDEME afin d'y apporter notamment l'expérience accumulée par l'Agglo de Sarreguemines et donc de nouveaux modes de gestion.

Cette mission ne sera pas aisée mais vous pourrez compter sur notre engagement quotidien.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales.  
Bonne lecture à tous !

**Roland Roth**  
Président de la  
Communauté d'Agglomération  
Sarreguemines Confluences

## sommaire

<b>Éditorial</b> .....	<b>2</b>
<b>Événement</b> .....	<b>3</b>
<b>Nouvelles du conseil</b> .....	<b>4</b>
<b>Agglo infos</b> .....	<b>8</b>
<b>Inst'Agglo</b> .....	<b>12</b>
<b>Portrait</b> .....	<b>15</b>
<b>Dossier</b> .....	<b>16</b>
<b>Finances</b> .....	<b>20</b>
<b>Jeu de l'Agglo</b> .....	<b>22</b>
<b>Agenda</b> .....	<b>23</b>
<b>Bloc-notes</b> .....	<b>24</b>



### **Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - n°51 Juillet 2019**

Directeur de la publication : Roland Roth Rédacteurs en chef : Sonya Cristinelli-Fraiboeuf, Jean-Claude Kratz Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Aline Lett, Fabien Stenger, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - Fotolia.com

Conception graphique : Titeux Communication Impression : Imprimerie sarregueminoise, Sarreguemines - Imprimé sur papier 100 % recyclé Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171 - Tirage : 31 000 exemplaires



## Le nouvel Office de Tourisme inauguré

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter les locaux du 8 rue Poincaré à Sarreguemines, qui accueillent, depuis le 1<sup>er</sup> mars, le nouvel Office de Tourisme Intercommunal. C'est désormais là que la population locale et les touristes de passage peuvent y dénicher toutes les informations utiles, mais aussi un large aperçu des richesses du territoire communautaire. Au-delà du public, les professionnels et acteurs du tourisme y trouvent une équipe à leur écoute pour les accompagner et les conseiller dans leurs projets en faveur de l'attractivité du territoire. L'Office de Tourisme propose également un service de billetterie, notamment pour le Thermalbad ou la saison culturelle.

L'opération d'aménagement a été réalisée pour un coût total de 517 600 € HT et a bénéficié d'une aide de 150 000 € de l'Etat, grâce au soutien de la sous-préfecture de l'arrondissement de Sarreguemines au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. A ce montant, il convient d'ajouter les frais d'acquisition de l'immeuble. C'est ainsi près d'un million d'euros que la Communauté d'Agglomération a investi pour permettre à Sarreguemines Tourisme d'assurer ses missions d'information, d'accueil, de promotion et de mise en réseau des acteurs du tourisme sur le territoire.

Ces nouveaux locaux ont été inaugurés le mercredi 20 mars, en présence de nombreuses personnalités, dont Jean-Claude UNDREINER, Président de Sarreguemines Tourisme, Christophe SALIN, Sous-préfet de l'arrondissement de Sarreguemines, Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Nicole MULLER-BECKER Vice-présidente de la Région Grand Est, Sonya CRISTINELLI-FRAIBCEUF, Vice-présidente de l'Agglo en charge du tourisme et Céleste LETT, Maire de Sarreguemines.



**Plusieurs conseils communautaires se sont déroulés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019. En voici les principaux points débattus par les élus.**



## Administration générale

Les élus de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ont décidé à l'unanimité des voix de renouveler la consultation de mise en concurrence des fournisseurs d'électricité sur les contrats d'une puissance inférieure ou égale à 36 kWh. Cette opération par groupement de commandes avec les communes membres a été lancée une première fois en 2017. Le premier marché, conclu avec le groupe TOTAL ENERGIE GAZ, avait permis une économie de l'ordre de 14 % sur le montant total du marché avec une solution en 100 % énergies renouvelables.

## Développement économique

Les membres du conseil communautaire ont conforté la décision adoptée par délibération le 21 mai 2015 de céder une parcelle de 11 295 m<sup>2</sup> à la société Maintenance Industrielle de l'Est (MIE). L'activité de cette entreprise est la maintenance industrielle spécialisée dans la réparation d'équipements électriques (moteurs, robots). Cette parcelle sera utilisée afin d'y édifier un ensemble immobilier, comprenant un hall d'environ 1 000 m<sup>2</sup> et 200 m<sup>2</sup> de bureaux et de locaux.

Lors du conseil du 14 mars, les élus ont validé les termes du règlement du dispositif A2I : Aide Intercommunale à l'Investissement des commerçants, artisans ou petites entreprises de moins de 20 salariés. Rappelons qu'avec la consécration par la loi NOTRe des régions et des intercommunalités comme les deux pivots du développement économique, l'AMICAPE (Aide Mosellane à l'Investissement des Commerçants, Artisans et Petites Entreprises) n'est plus versée depuis 2017. Cette aide, qui visait à soutenir petites et moyennes entreprises dans leurs programmes de création, d'installation ou d'investissements, était portée par le Conseil Départemental. L'Agglo a fait le choix de créer un dispositif de soutien aux entreprises de moins de 20 salariés, prenant ainsi le relais des aides départementales. Les élus ont voté une enveloppe de 100 000 € pour l'année 2019. La Communauté d'Agglomération pourra accorder des aides individuelles aux commerçants, artisans et petites entreprises de son périmètre, déclarés éligibles au dispositif et dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle. Pour présenter une demande, les renseignements doivent être pris auprès d'Espace Entreprise.



## Finances

Les conseillers communautaires ont débattu des orientations budgétaires 2019 relatives au budget principal et aux budgets annexes du développement économique, des déchets ménagers et assimilés, de l'assainissement, des transports urbains. Le rapport soumis aux élus précise l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses. Lors de ce débat, les élus fixent les principales orientations en matière d'investissement ou de fiscalité. Cette année encore, les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.

## Habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération doit faire l'objet d'un bilan annuel présenté en conseil communautaire. Un bilan annuel mis à jour a ainsi été présenté lors de la séance plénière du 13 décembre 2018. L'Agglo s'est engagée sur l'ensemble des actions prévues par le PLH actuellement en cours de révision. Le diagnostic réalisé dans ce cadre met en avant l'impact positif des politiques menées durant les premières années de mise en oeuvre du PLH. En tout, ce sont 101 logements qui ont été réalisés dans le parc social et 258 logements dans le parc privé avec le soutien de l'Agglo. En 2019, le document fera l'objet d'un bilan final soumis à l'approbation du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement présidé par le Préfet de Région. Les élus ont décidé à l'unanimité d'approuver ce bilan.

## Communication et animations

Dans le cadre de la programmation annuelle d'animations, les membres du conseil communautaire ont décidé d'octroyer un montant total de 18 600 € pour les manifestations sportives organisées. Ce montant est réparti de la manière suivante :

- 7 000 € pour le Grand Cross des Ecoliers organisé par l'ASSA ;
- 6 000 € au Sprinter Club de Sarreguemines pour le Grand Prix Cycliste ;
- 3 000 € et la prise en charge de 4 bus en faveur de l'association Vivez Sport pour le Raid Sportif Sarre Moselle Riv'Action ;
- 2 600 € au COS Sarralbe pour le Challenge de Tennis.

Le principe de renouveler l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine (avec un budget de 8 000 €) et du Challenge inter-écoles de la Piste d'Education Routière (avec un budget de 6 000 €) a été validé. Pour cette dernière animation, une subvention de 500 € a été sollicitée auprès de la Préfecture de Moselle dans le cadre du plan départemental d'action de sécurité routière de la Moselle.

Par ailleurs, une enveloppe budgétaire de 6 000 € est réservée pour l'organisation éventuelle de deux animations ou spectacles supplémentaires en 2019.



## Enseignement supérieur

L'octroi d'une subvention de fonctionnement de 95 000 € pour l'année 2019 a été prononcé par les élus en faveur de l'Université Populaire Sarreguemines Confluences. L'Université Populaire Sarreguemines Confluences (UPSC), créée en novembre 2005 sous forme associative à l'initiative de l'Agglo, propose un programme de formations sur le territoire communautaire. L'association compte aujourd'hui 510 membres. Le montant demandé par l'UPSC, pour le fonctionnement 2019, est identique à celui qui a été sollicité pour 2018.

Une enveloppe de 10 000 € pour soutenir les projets tutorés étudiants de l'enseignement supérieur pour l'année 2019 a été votée à l'unanimité des voix par les membres du conseil communautaire. 4 050 € ont d'ores et déjà été répartis comme suit :

- 1 500 € pour l'organisation du déplacement mémoriel à Izieux, Vassieux et Lyon de l'Institution Sainte Chrétienne de Sarreguemines en partenariat avec l'Association Départementale des Déportés Internés Résistants et Patriotes de la Moselle ;
- 850 € pour l'organisation d'une cérémonie de remise de diplômes par l'association des étudiants du département Gestion Logistique et Transport de l'IUT de Sarreguemines ;
- 800 € en faveur de l'association « les Amis de l'ESPÉ » pour l'organisation du projet « Allez les Filles ! Osez les mathématiques » ;
- 500 € pour l'organisation d'un congrès qui se tiendra à Sarreguemines pour le projet « Maths en Jeans » proposé par l'association « les Amis de l'ESPÉ » ;
- 300 € en faveur de l'association des étudiants du département Gestion Logistique et Transport de l'IUT de Sarreguemines dans le cadre du voyage d'études aux Pays-Bas ;
- 100 € en faveur de l'association « les Amis de l'ESPÉ » pour l'organisation du projet portant sur la sensibilisation à la richesse du patrimoine linguistique du territoire.



## Equipements sportifs

Le conseil communautaire a choisi de valider les conventions d'utilisation des équipements sportifs (gymnases et centres nautiques) entre l'Agglo, les lycées publics de Sarreguemines et la Région Grand Est, ainsi que la convention entre l'Agglo et les collèges utilisateurs des centres nautiques.

### S'agissant des gymnases communautaires, la convention d'utilisation s'appliquera :

- au lycée Henri Nominé pour l'utilisation du gymnase Henri Nominé ;
- au lycée Simon Lazard pour l'utilisation du gymnase Jean-Jacques Kieffer.

### S'agissant du Centre Nautique de Sarreguemines, la convention d'utilisation s'appliquera :

- au lycée Henri Nominé ;
- au lycée Simon Lazard ;
- au lycée Jean de Pange ;
- au collège Fulrad ;
- à l'institution Sainte-Chrétienne ;
- au collège Val de Sarre ;
- au collège du Himmelsberg ;
- au collège Jean Jaurès.

### S'agissant de la piscine communautaire de Sarralbe, la convention s'appliquera :

- au collège Jean-Baptiste Eblé de Puttelange-aux-Lacs ;
- au collège Robert Doisneau de Sarralbe ;
- au collège de l'Eichel de Diemeringen ;
- au collège Pierre Claude de Sarre-Union.



## Tourisme

Dans le cadre de sa compétence en matière de promotion du tourisme, l'Agglo a confié les missions d'accueil, d'information et de promotion touristique à l'Office de Tourisme géré par l'association « Sarreguemines Tourisme - Office de Tourisme Sarreguemines Confluences ».

Lors du conseil du 14 mars, le Président de l'Agglo a ainsi été autorisé à signer une convention d'objectifs et de moyens et à accorder une subvention de fonctionnement de 446 150 € à l'Office de Tourisme pour l'année 2019. Les élus ont aussi autorisé le Président à solliciter le renouvellement de l'ensemble des classements et labels dont disposait l'OT avant le transfert des locaux.

## Transports

Une subvention de 800 € a été attribuée à l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public). Cet organisme propose des formations et animations dans les écoles ainsi que des exercices d'évacuation des véhicules de transport en commun. L'an passé, les formateurs de l'ADATEEP sont intervenus auprès de tous les élèves de 6<sup>e</sup> du collège Fulrad et dans les écoles de Welferding, Wiesviller et Woelfling concernées par un circuit de transport scolaire. Le versement de cette subvention permettra à l'ADATEEP de continuer à s'impliquer dans le programme de prévention de l'Agglo.

***Un conseil communautaire exceptionnel s'est tenu le jeudi 25 avril. Un seul point était à l'ordre du jour et concernait la désignation d'un nouveau délégué titulaire au Sydeme. C'est Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences qui a été élu à cette fonction à l'unanimité des voix.***



## Les prochains conseils communautaires

- Jeudi 11 juillet
- Jeudi 26 septembre
- Jeudi 7 novembre
- Jeudi 12 décembre





## L'Agglo vend aux enchères



Le développement durable est une démarche dans laquelle s'inscrit, depuis de nombreuses années, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Pour pérenniser les actions qui s'y rattachent, elle a choisi d'offrir une deuxième vie aux biens dont elle n'a plus l'utilité par le biais de ventes aux enchères.

4 ventes ont déjà eu lieu depuis 2017 et presque tout le matériel proposé (voiturettes de golf, mobilier de crèche, sanitaires, benne de collecte des déchets, etc.) a trouvé acheteur. Depuis l'adhésion au service d'enchères en ligne, [www.webencheres.com](http://www.webencheres.com), l'Agglo a ainsi vendu 63 biens pour une valeur totale de 149 103 €.



Messieurs Niederlaender et Karmann, respectivement Vice-présidents en charge des déchets ménagers et en charge des finances, ont suivi la dernière vente aux enchères.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le site [www.webencheres.com](http://www.webencheres.com) est un site de vente aux enchères dédié aux biens des collectivités. Elles seules peuvent vendre mais tout le monde peut acheter. L'Agglo possède une vitrine sur ce site où s'affichent les biens proposés à la vente. Pour fixer un prix de départ, l'Agglo est accompagnée par [webencheres](http://www.webencheres.com). Une fois la vente lancée, les personnes intéressées par l'une ou l'autre chose peuvent enchérir. A la clôture de la vente, le plus offrant va à la Trésorerie pour payer, puis vient à l'Agglo avec son accusé de paiement pour récupérer son bien.

## Nouvelle convention entre l'Agglo et la Direction Générale des Finances Publiques



De gauche à droite : Patrick Cester, inspecteur divisionnaire hors classe, Jean-Claude Kratz, Vice-président de l'Agglo et Hugues Bieder-Charreton, directeur départemental des finances publiques de la Moselle.

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences fait partie des 24 collectivités françaises désignées par arrêté interministériel pour expérimenter un nouveau dispositif de fiabilisation de ses comptes. Depuis, de nombreuses démarches sont en cours à l'Agglo pour maîtriser les risques comptables et financiers et pour rendre ses comptes fidèles à son patrimoine et à son activité budgétaire.

Suite au partenariat établi avec la Trésorerie et la Direction Générale des Finances Publiques en octobre dernier, une nouvelle convention a été signée le mardi 19 mars. Cette dernière permet de maîtriser les délais de paiement des fournisseurs et de renforcer la fiabilité de la gestion financière de l'Agglo.

La comptabilité publique locale repose sur la dualité entre les collectivités locales (« ordonnateur ») et les trésoreries municipales (« comptable »). Toute dépense d'une collectivité est contrôlée par la Trésorerie avant le paiement. Le contrôle allégé en partenariat, qui permet de déroger à cette règle, repose sur la reconnaissance de l'existence et de la qualité du dispositif de contrôle, de la réception de la facture jusqu'à son paiement, tant à la Communauté d'Agglomération qu'à la Trésorerie de Sarreguemines. Ainsi, les contrôles du trésorier seront désormais effectués a posteriori. Les fournisseurs bénéficieront pleinement de ce dispositif puisqu'ils seront payés plus rapidement.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

*La convention concernera les dépenses de gestion courante de l'ensemble des budgets de la Communauté d'Agglomération, dont l'enjeu est significatif : celles-ci représentent en effet 6 800 mandats, soit environ la moitié du nombre de mandats de fonctionnement émis par la Communauté d'Agglomération.*



## Travaux au gymnase du Himmelsberg

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a entrepris il y a quelques années un programme de rénovation de l'ensemble de ses gymnases communautaires. Le but de cette opération est de les mettre en conformité avec les normes actuelles, notamment pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Construit dans les années 1970, le gymnase du Himmelsberg avait besoin d'un petit coup de jeune. L'équipement n'était plus adapté aux besoins du collège situé à proximité et des associations qui l'occupent. En travaux depuis septembre dernier, le gymnase bénéficie d'une extension de 365 m<sup>2</sup> qui permet ainsi d'en améliorer son utilisation.

Grâce à elle, une véritable entrée, un « club-house » pour les associations avec une petite cuisine, ainsi qu'un espace bureau ont été créés. La surface de rangement des matériels sportifs a été triplée et occupe désormais 180 m<sup>2</sup>. Parallèlement, l'isolation a été refaite.

Les peintures ont été rafraîchies durant les vacances de printemps, afin de ne pas impacter l'utilisation qui est faite du gymnase, malgré les travaux.

Le chantier sera achevé au début de l'été.




## Ciné Justice

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Moselle a organisé pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, une action « Ciné Justice » à destination des lycéens et des étudiants. Vendredi 1<sup>er</sup> mars, ce sont des lycéens de l'établissement Jean-de-Pange et des étudiants en droit de Sarreguemines qui ont pu bénéficier de cet événement. Ils ont ainsi découvert les institutions judiciaires et le rôle de la justice à partir de l'analyse d'une œuvre cinématographique. « L'Hermine », film projeté cette année dans l'amphithéâtre de la Faculté de Droit, a donné aux élèves matière à débattre avec des professionnels du monde de la justice dont Claude CHEVALIER, avocat général honoraire et Ludovic GRUNING, substitute du procureur de la République du tribunal de grande instance de Sarreguemines.

L'Agglo a choisi de participer à cette action en versant une subvention qui a permis la concrétisation de ce projet sur son territoire et, par la même occasion, la promotion de l'antenne sarregueminoise de la Faculté de Droit.



## 2 libellules pour l'Agglo



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est engagée depuis 2009 dans un programme « zéro phytosanitaire » avec une gestion différenciée des espaces verts. Cette dernière est une véritable démarche de territoire avec une politique « zéro pesticide » sur ses propres espaces, un accompagnement des communes (formations, journées techniques, distribution de guides, etc.) et une communication auprès des administrés (Entre Sarre et Blies, Fête des fleurs et des plantes, flyers, etc.). Afin de promouvoir les efforts réalisés et les engagements pris, le Conseil Communautaire a décidé de concourir à la distinction « Espace nature ». Un audit a été réalisé en 2018 par un prestataire recruté par l'agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est, tous deux organisateurs de cette distinction, afin de permettre de définir le niveau d'avancement dans la démarche. Le niveau est représenté par des libellules (1<sup>er</sup> niveau = 1 libellule, 2<sup>e</sup> niveau = 2 libellules, 3<sup>e</sup> niveau = 3 libellules). Plus le niveau est élevé, plus la structure respecte les exigences en termes de zéro phyto.



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a été récompensée de 2 libellules le 26 mars dernier lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Marly, en présence de Sonya Cristinelli-Fraiboef, Vice-présidente de l'Agglo. De plus, parmi les 113 sites labellisés ce jour-là à Marly, une mention particulière « coup de cœur » a été attribuée à l'Agglo pour son projet global de territoire.

**8 communes membres de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ont également été récompensées ce jour-là :**

**Commune nature 1 libellule : Rouhling**

**Communes nature 2 libellules : Hambach, Holving, Hundling, Zetting**

**Communes nature 3 libellules : Le-Val-de-Gueblange, Sarralbe, Woustviller**

Rémelfing a été la première commune du territoire à être labellisée en novembre 2017 avec 3 libellules.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Région Grand Est, les Agences de l'Eau Rhin-Meuse et Seine Normandie décernent périodiquement les distinctions « Commune Nature » ou « Espace Nature ». Elles honorent les collectivités et les gestionnaires d'espaces publics qui ont entrepris une démarche de réduction ou de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts et des voiries contribuant ainsi à la préservation de la qualité des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine.

## Rentrée 2019/2020-Nouveauté pour les transports scolaires

Inscription en ligne pour tous les élèves, y compris ceux de Sarreguemines, sur <https://cabus-scolaires.fr>

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez encore inscrire votre (vos) enfant(s) cet été ! Comment faire ?

1. Un document d'information avec la procédure d'inscription a été remis aux élèves par les établissements scolaires.
2. Création d'un dossier en ligne par les familles pour les élèves qui avaient déjà une carte Cabus et pour ceux qui en demandent une pour la première fois.
3. Validation du dossier par les établissements scolaires puis instruction par le Service Transports.
4. Les informations relatives au suivi du dossier de transport scolaire sont disponibles dans votre espace personnel sur le site <https://cabus-scolaires.fr>

La vente des cartes se déroulera toujours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ou auprès du transporteur.

**Pour plus d'informations :**

**Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences • Service Transports**

**99 Rue du Maréchal Foch - 57200 SARREGUEMINES - Tél. 03 87 28 48 89**

**Courriel : [cabus-scolaires@agglo-sarreguemines.fr](mailto:cabus-scolaires@agglo-sarreguemines.fr)**





# Prêt de livres : un partenariat mis en place avec l'Université de Lorraine

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et l'Université de Lorraine ont signé une convention de réciprocité, afin d'offrir à leurs usagers respectifs la possibilité d'accéder de manière gratuite aux services documentaires de la Médiathèque Communautaire de Sarreguemines et des bibliothèques universitaires de Lorraine.

Ainsi, les usagers inscrits à l'Université de Lorraine ont accès gratuitement à toutes les bibliothèques de la Communauté d'Agglomération (Médiathèque et bibliothèques de proximité). Ils peuvent bénéficier d'un riche fonds de romans, bandes dessinées et mangas, films et séries télévisées, musique, ressources en francique et en langues étrangères, etc.

De la même manière, les usagers inscrits à la Médiathèque ou dans une bibliothèque de proximité de la Communauté d'Agglomération ont accès gratuitement à la documentation de l'ensemble des bibliothèques universitaires de Lorraine. Cela représente un réservoir de 30 000 nouveaux documents chaque année, 2 000 abonnements à des revues, 32 000 abonnements à des périodiques électroniques, sur des sujets très spécifiques allant des lettres aux sciences, en passant par la santé, l'économie, le droit, etc.

Les usagers pourront bénéficier du système de navette, mis en place par l'Université de Lorraine, pour faire venir à la bibliothèque universitaire de Sarreguemines des documents depuis les sites extérieurs de Metz, Epinal, Nancy notamment.

Pour accéder à ces services, c'est tout simple : il suffit de présenter un justificatif d'inscription de sa bibliothèque d'origine, à jour (carte de lecteur pour les usagers de la Médiathèque, carte d'étudiant pour les usagers de l'Université de Lorraine).

## Médiathèque Communautaire de Sarreguemines

4 Chaussée de Louvain  
57200 SARREGUEMINES  
03 87 28 60 80  
contact.med@agglo-sarreguemines.fr  
www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr

## Bibliothèque Universitaire de Sarreguemines

Place Jeanne d'Arc  
57200 SARREGUEMINES  
03 72 74 23 95  
ddoc-busarreguemines-contact@univ-lorraine.fr  
www.bu.univ-lorraine.fr

# EDD pour Education au Développement Durable

L'Education au Développement Durable est une démarche pédagogique de l'Education Nationale inscrite depuis 2013 dans les programmes scolaires des enseignements du primaire et du secondaire. A travers des projets d'école sur des thèmes comme la forêt, l'eau, ou encore de l'alimentation, la possibilité est donnée aux enfants de découvrir, de comprendre, et d'appréhender les enjeux du développement durable pour devenir des citoyens responsables.

Outre les acteurs tels les conseillers pédagogiques, les professeurs ou les associations, les collectivités ont, elles aussi, un rôle à jouer. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, labellisée « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » a compris l'utilité de sensibiliser les élèves de son territoire dès le plus jeune âge pour que les mentalités et les comportements vis-à-vis de l'environnement puissent évoluer.

Cette année encore et pour la 7<sup>e</sup> édition, l'Agglo propose un projet EDD en partenariat l'association messine CPN « Les Coquelicots » et l'inspection de l'Education Nationale ayant pour thème « **Consommons éco-citoyen** ».

19 classes du CP au CM2 des écoles du territoire ont accepté de relever le défi.

Elles ont été accompagnées tout au long de l'année dans l'élaboration de leur projet par un animateur de l'association. L'Agglo, quant à elle, a versé une participation financière de 50 euros à chaque classe pour l'achat de matériel et a pris en charge les frais de prestation de l'association.

Les projets EDD font également chaque année l'objet d'une « journée de clôture » lors de laquelle les réalisations sont exposées en présence de l'ensemble des écoliers et de leurs professeurs.



Animation à l'école du Val de Guéblange par l'Association CPN les Coquelicots

# CONSOMMONS ÉCO-CITOYEN



## Prévention routière



Une enquête de l'association Prévention Routière indique qu'un tiers des Français va se déplacer à vélo, ne serait-ce qu'occasionnellement, durant l'été. Il est donc essentiel de connaître les règles à respecter pour rouler en toute sécurité, que l'on soit cycliste ou automobiliste. Depuis près de 40 ans, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences offre aux élèves de CM1 et de CM2 des écoles de son territoire la possibilité de se former à ces règles. Grâce à des cours théoriques mais aussi pratiques, ce sont près de 1 000 enfants qui sont ainsi sensibilisés aux attitudes à adopter lors des sorties à vélo. Suite à ces cours, une finale a été organisée le 5 juin dernier, mettant en compétition 70 élèves.





## Kappensitzungen

Allez hop, allez hop, allez hop ! Plus de 1 200 seniors du territoire ont assisté à l'une des 4 représentations offertes par l'Agglo au début de l'année. "Aux sports d'hiver", le thème de la kappensitzung de cette année a bien fait rire toutes les personnes présentes dans la salle.



## AquaFitness Night à Sarralbe



C'est une soirée exceptionnelle qui était proposée à la piscine de Sarralbe le vendredi 26 avril.

En famille ou entre amis, l'esprit se voulait convivial. Pas de performance !... Seules la bonne humeur et la motivation étaient au programme !





Communauté d'Agglomération  
Sarreguemines Confluences

# OPÉRATION ISOLATION DES COMBLES

Isolez vos combles en toute confiance grâce à un partenariat entre la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et une entreprise de Sarreguemines.  
**Contactez Margot Steiner au 03 87 28 30 36**

## POUR LES PARTICULIERS

isolez vos combles  
pour un tarif de

**1€**

ou jusqu'à

**5€\***  
/m<sup>2</sup>

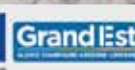
\*selon vos conditions de ressources



## POUR LES COLLECTIVITÉS

DÉJÀ...

- ✓ 28 communes engagées
- ✓ 136 bâtiments concernés
- ✓ 25 000 m<sup>2</sup> en cours d'isolation







## Le service des espaces verts



**Tontes de gazons, entretiens des massifs, élagage et abattage, engazonnement...les tâches des agents du service des Espaces Verts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences sont nombreuses. La gestion quotidienne des espaces verts de l'Agglo nécessite l'intervention d'une équipe polyvalente et compétente. Voici un petit tour d'horizon de leurs actions afin de mieux cerner l'importance de leurs missions qui s'effectuent avec le souci permanent du respect de l'environnement.**

Sous la responsabilité de Mathieu Champon, 6 agents entretiennent et valorisent les espaces verts des zones industrielles et commerciales du territoire, mais également des pistes cyclables et de tous les abords des terrains appartenant à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (le Centre Nautique, la piscine de Sarralbe, les gymnases, le Pôle Ecole, ...). La maintenance et la pose de grillage ainsi que la petite maçonnerie (pavage, pose de bordures, ...) complètent les missions du service.

Avant la création du service en 2017, bon nombre de ces travaux étaient confiés à des sociétés extérieures. Aujourd'hui, chaque projet est chiffré en amont et, s'il est économiquement avantageux, confié à Mathieu Champon et à ses agents.

« Notre année est rythmée par deux périodes. En effet, 80% de notre activité est composée de la tonte de mi-avril à mi-septembre. La seconde partie de l'année est consacrée aux autres travaux » nous explique Mathieu Champon.

Le développement durable est au cœur de toutes les actions menées par le service des espaces verts. « Nous menons une véritable démarche dans ce sens. Nous avons, par exemple, réduit de façon significative les volumes de déchets verts amenés en déchèteries en investissant dans un broyeur de branches, subventionné à hauteur de 60% par l'Agence de l'Eau. Nous n'achetons ainsi plus de copeaux puisque nous les produisons nous-mêmes. Nous les utilisons pour remplacer progressivement les bâches qui avaient été posées aux pieds des massifs. Nous travaillons aussi en zéro phyto en utilisant des techniques de désherbage non polluantes (sans utilisation de pesticides) depuis la création du service » complète Mathieu Champon.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Rien que pour les pistes cyclables, c'est 1,6 million de m<sup>2</sup> d'herbe qui est tondu annuellement, ce qui représente l'équivalent d'environ 220 stades de football !**



## Combien coûtent vos déchets ?

La gestion des déchets qui englobe leur collecte et leur traitement représente un budget annuel d'environ 14,5 millions d'euros (dont 11,8 millions d'euros de frais de fonctionnement et 2,7 millions de frais d'investissement), soit près de 12 % du budget de la Communauté d'Agglomération.

### Quels sont les services proposés par l'Agglo ?

#### 1. La collecte en porte-à-porte

- La collecte multiflux (pour tous) est effectuée 2 fois par semaine au centre-ville de Sarreguemines et dans certains grands collectifs et 1 fois par semaine sur le reste du territoire ;
- les encombrants (pour les ménages) sont collectés 1 fois par an dans toutes les communes, 3 fois par an dans les grands collectifs et 3 fois par an, sur enregistrement, pour la ville de Sarreguemines.

#### 2. La collecte en apport volontaire

- Les conteneurs à verre ;
- les conteneurs à papier (depuis juillet 2018) ;
- les bennes à déchets verts sous la responsabilité des communes lorsqu'elles le souhaitent ;
- les déchèteries pour les particuliers et les communes (situées à Rouhling, Sarralbe, Sarreguemines, Woustviller et Zetting).

#### 3. La collecte en porte-à-porte réservée aux professionnels

- Les biodéchets (service réalisé par le Sydeme) ;
- le carton 1 fois toutes les 2 semaines sur le reste du territoire (1 fois par semaine en centre-ville, dans les zones commerciales et industrielles de Sarreguemines) ;
- les objets non valorisables (1 fois par semaine).

Les professionnels ont aussi accès à une déchèterie, qui leur est dédiée, à Sarreguemines (elle peut être accessible aux particuliers possédant un véhicule non-automotisé dans les autres déchèteries).

#### 4. Le traitement (délégué au Sydeme et à des entreprises spécialisées)

- Le transport des sacs de couleurs et les autres déchets vers les lieux de traitement ;
- le traitement des sacs bleus (par incinération ou enfouissement), des sacs verts (par méthanisation) et des sacs orange (par recyclage) ;
- le traitement des déchets verts (méthanisation et compostage).
- le traitement des autres déchets : meubles, ferrailles, déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques, etc.



### De quoi se compose la poubelle annuelle d'un habitant de l'Agglo ?

**50 kg**  
de biodéchets

**53 kg**  
de recyclables

**140 kg**  
d'ordures ménagères  
résiduelles

**30 kg**  
d'apport  
volontaire en verre

**187 kg**  
d'apport volontaire en  
déchèterie (avec gravats)

**3 kg**  
d'encombrants



Un foyer de 4 personnes produit un peu moins de 2 tonnes de déchets par an, ce qui représente le poids d'une voiture tout-terrain.



## Une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) plus faible qu'ailleurs

### Comparaison avec les EPCI alentours et en France

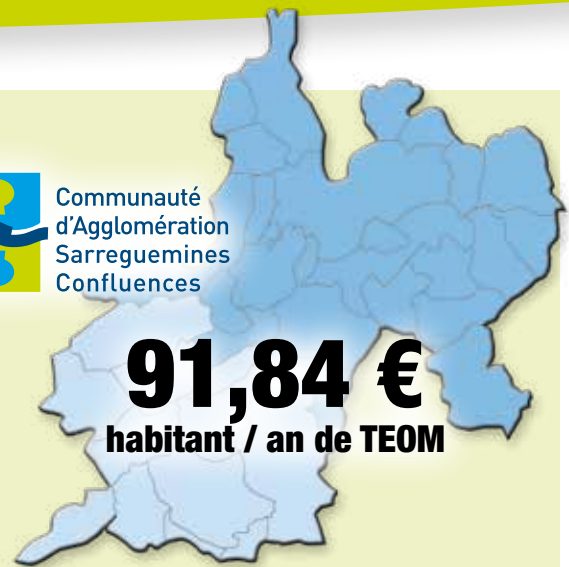
La TEOM est composée de deux variables : les bases fiscales (Etat) et le taux décidé par l'Agglo. Les bases fiscales sont réactualisées chaque année par l'Etat alors que le taux, à part quelques ajustements techniques réalisés suite à la fusion avec l'ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs au 1<sup>er</sup> janvier 2017, n'a pas augmenté depuis 13 ans. En effet, c'est grâce à une volonté des élus de l'Agglo que les taux sont stables depuis 2006.

La fourniture des sacs orange, bleus et verts, qui représente 18 € par an et par habitant, est comprise dans les 91,84 €. En comparaison, l'achat de sacs poubelle dans le commerce reviendrait à 39 € par an par habitant (pour des sacs dits « d'entrée de gamme »).

Un kilo collecté lors de la collecte multiflux revient à 0,20 € par habitant. Aucun service à domicile n'est rendu à un tel prix.



Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences



**91,84 €**  
habitant / an de TEOM

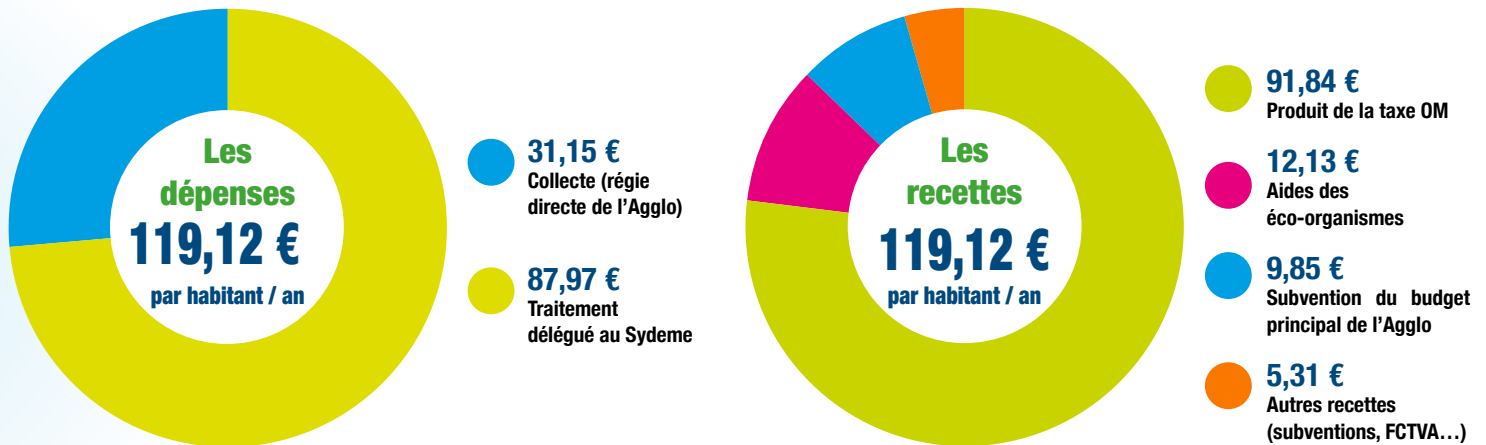
**FRANCE**  
97,90 €  
par habitant et par an

**EPCI alentours\***  
entre 104,51 €  
et 132,75 €  
par habitant et par an

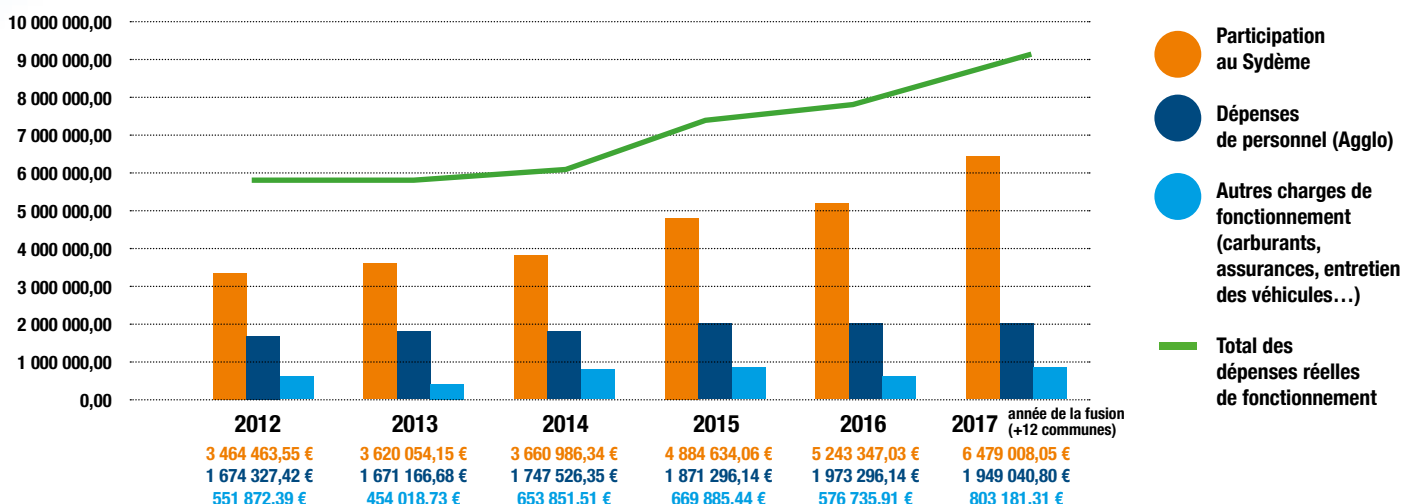
\*Collectivités qui proposent un service équivalent (chiffres 2017)

## Quel est le coût global par habitant et comment le service rendu est-il financé ?

La TEOM payée par les habitants ne couvre pas la totalité du coût réel du service OM qui bénéficie par ailleurs de diverses subventions et aides (voir ci-dessous).



## Quelles sont les évolutions des dépenses de fonctionnement depuis 2012 ?





## Interview de Joël Niederlaender,

Vice-président chargé de la prévention, la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

### Comment la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a-t-elle pu éviter d'augmenter le taux sans détériorer la qualité du service ?

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est engagée depuis de nombreuses années dans une véritable démarche environnementale avec des actions fortes.

Par exemple, l'année dernière, suite à la fusion entre les deux intercommunalités, les tournées de collecte ont été revues et optimisées afin d'éviter une augmentation des charges de personnel qui se serait répercutée sur la taxe. Un effort a été demandé aux habitants ce qui a permis de contenir le coût et de rendre encore plus sûr le travail des agents de collecte.

L'adhésion massive de nos concitoyens aux démarches entreprises (les optimisations des collectes, la mise en place des points d'apports volontaires pour les fibreux, les remises aux normes des déchèteries, ...) sont un facteur essentiel au maintien de ce taux.

L'Agglo a aussi su saisir les opportunités qui se sont présentées à elle comme l'acquisition de camions roulant au GNC (gaz naturel comprimé) qui a permis de réduire les frais de carburant et les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, la Communauté d'Agglomération a également à cœur de mener des actions de communication et d'animation vers les habitants et notamment les plus jeunes. Ainsi, aussi souvent que possible, nos conseillers du tri se rendent dans les écoles pour sensibiliser les élèves. Un projet autour du développement durable est mis en place régulièrement pour les classes volontaires, ce qui permet de mettre l'accent sur une thématique précise (réduction des déchets, biodiversité, consommation éco-responsable,...) et de faire réfléchir les enfants sur ce sujet.

Tout cet ensemble donne une facture maîtrisée.

### Quelles sont les contraintes ?

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'adapte sans cesse aux objectifs nationaux fixés par la loi, à savoir :

- réduire de 10 % d'ici à 2020 les déchets ménagers ;
- réduire de 50 % d'ici à 2025 les déchets admis en enfouissement (décharges) ;

- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique ;
- recycler à 70 % d'ici à 2020 les déchets issus du BTP ;
- compenser l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

### Quels sont les investissements réalisés par l'Agglo ?

En 2018, la collectivité a fait l'acquisition de 11 camions au gaz pour un montant total de 2,4 millions d'euros. Comme vous le savez certainement, des travaux sont en cours à la déchèterie de Sarralbe. C'est pourquoi elle est fermée depuis le mois de mai 2018. Ces travaux de réhabilitation et de mise aux normes ont coûté un peu plus d'1 million d'euros.

Nous avons également fait le choix d'acheter des conteneurs pour papiers et petits emballages en carton pour la somme de 240 000 € pour améliorer leur valorisation.

Des sommes conséquentes sont investies par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences afin de rendre aux usagers un service de proximité et de qualité, sans cesse tourné vers le respect des normes environnementales.

### Comment définiriez-vous les enjeux du tri ?

Toute forme de valorisation n'est possible qu'à condition que les déchets soient bien triés à la source et donc par chacun d'entre nous. Le postulat est simple : l'utilisateur doit mieux trier ses déchets avant la collecte. En effet, à l'Agglo, en moyenne, le sac bleu contient encore 50% de recyclables ou de biodéchets... C'est au travers de gestes de tri au quotidien que nous pouvons agir sur la qualité de notre environnement et devenir alors un véritable acteur de la transition écologique.

N'OUBLIONS PAS QU'UN DÉCHET NON TRIÉ COÛTE  
CHER ET AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL  
POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES !

## Les encombrants

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences proposait un service de collecte en porte-à-porte (collecte des encombrants) qui vous permettait de déposer vos vieux meubles devant chez vous. Le mobilier était alors ramassé en même temps que les autres encombrants. L'Agglo a aujourd'hui l'obligation de séparer les meubles des autres encombrants. Il faut donc vous rendre dans l'une des 6 déchèteries du territoire (Rouhling, Woustviller, Zetting, Sarreguemines, Sarralbe et la déchèterie professionnelle) pour y déposer vos meubles dans les bennes à mobilier.

Sont refusés à la collecte des objets encombrants, les objets pouvant être présentés dans le bac à ordures ménagères ou être chargés dans un véhicule de tourisme pour être apportés en déchèterie. Sont également refusés : les bouteilles de gaz, les cadavres d'animaux, l'amiante, les citernes à fioul non démantelées, les meubles, les déchets ménagers,...

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Une tonne de mobilier  
correctement triée  
en déchèterie coûte 270 €  
de moins que si elle était  
collectée lors  
du ramassage  
des encombrants !



# Les grandes dates du tri à l'Agglo



- 2001**  
mise en place de la collecte du verre en apport volontaire pour les professionnels.
- 2003**  
mise en place de la collecte sélective... c'est le début du tri !
- 2004**  
ouverture de la déchèterie de Rouhling, la 3e du territoire après celles de Sarreguemines et de Woustviller ;  
mise en place de la collecte des cartons pour les professionnels de Sarreguemines (centre-ville et zone commerciale).
- 2005**  
ouverture de la plate-forme de compostage.
- 2006**  
reprise du centre de transfert de Sarreguemines par le Sydème.
- 2007**  
collecte des déchets verts dans les communes qui le souhaitent ;  
ouverture de la déchèterie de Sarreguemines avec des horaires « d'été ».
- 2009**  
cession de la plate-forme de compostage au Sydème.
- 2010**  
mise en place du multiflux pour toutes les communes de l'Agglo (essai effectué à Rouhling depuis 2006).
- 2011**  
élargissement de la collecte des cartons pour les professionnels sur toutes les communes de l'Agglo ;  
mise en place de la collecte des biodéchets chez les professionnels.
- 2010/2011**  
réhabilitation de la déchèterie de Sarreguemines (surface doublée et révision du sens de circulation).
- 2012**  
ouverture de la nouvelle déchèterie dans le parc d'activités de Woustviller.
- 2013**  
ouverture de la déchèterie de Zetting, la 4e du territoire.
- 2016**  
ouverture de la déchèterie professionnelle de Sarreguemines.
- 2017**  
intégration de la déchèterie de Sarralbe suite à la fusion
- 2018**  
mise en place de la collecte du papier en apport volontaire ;  
optimisation des collectes avant le passage au changement de collectes (suite à la fusion et à la reprise de collecte dans les communes de l'ex Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs en régie) ;  
élargissement de la collecte des cartons et des déchets résiduels aux communes de l'ex Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs.
- 2018/2019**  
réhabilitation de la déchèterie de Sarralbe.

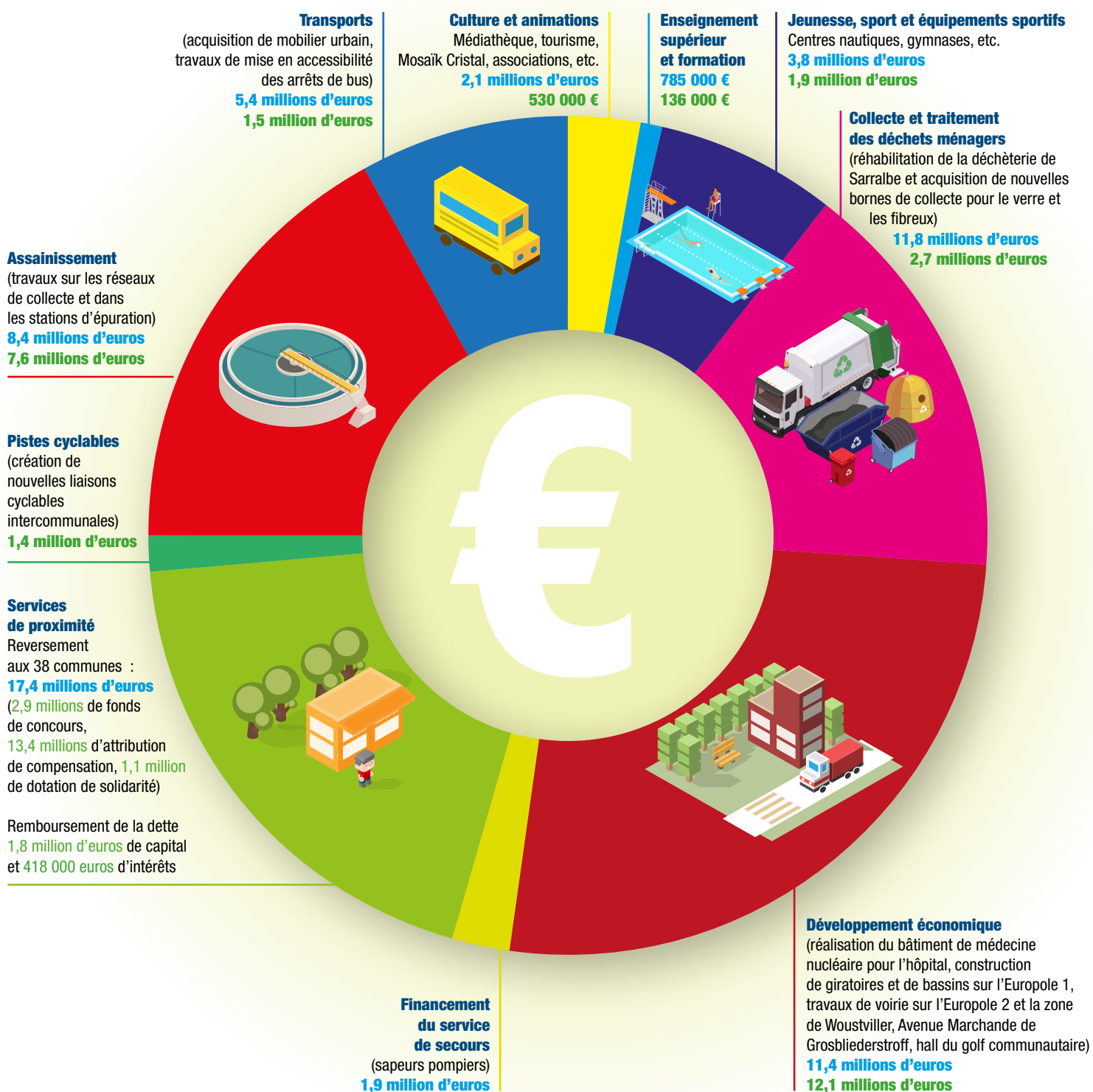
## Le budget 2019

Le budget 2019 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a été approuvé par le conseil communautaire le 29 mars dernier.

Il est de 118 millions d'euros et est composé d'un budget principal et de 4 budgets annexes qui représentent 61 millions d'euros. Pour l'Agglo, ces 4 budgets concernent le développement économique, les transports, l'assainissement et les déchets ménagers.

### Principales dépenses de fonctionnement

### Principales dépenses d'investissement



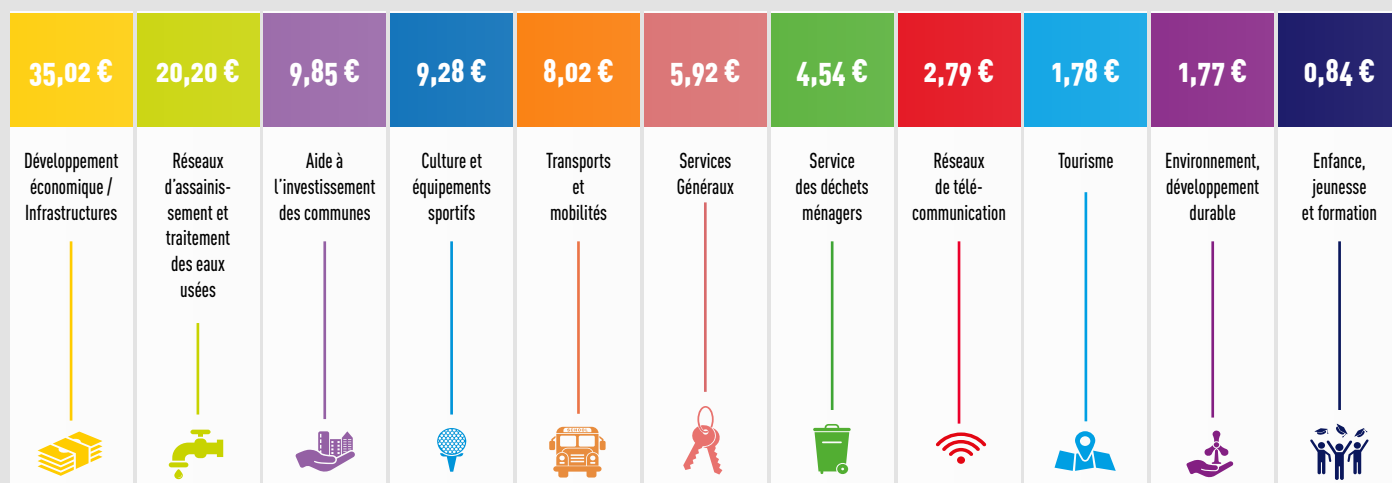


# D'où viennent les principales ressources de l'Agglo ?



**Les dépenses de personnel sont maîtrisées : 29 € par habitant (moyenne nationale : 37 € par habitant).**

## ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2019 | L'Agglo investit sur le territoire et dans le développement des services publics Pour 100 € investis :



## RÉDUIRE NOS DÉCHETS...

### LE JEU

Cochez la réponse qui permettra de générer le moins de déchets !

#### 1 JE CHOISIS DES FRUITS ET DES LÉGUMES :

- en vrac
- emballés



#### 2 JE N'AI PAS FINI MON ASSIETTE, MES RESTES DE REPAS VONT :

- à la poubelle
- au réfrigérateur pour les manger plus tard



#### 3 MON PETIT ÉLECTRO-MÉNAGER NE FONCTIONNE PLUS TRÈS BIEN :

- j'en achète un neuf
- je l'apporte dans un «Repair Café»



#### 4 POUR ME LAVER J'UTILISE :

- du shampoing liquide et du gel douche
- du savon et du shampoing solide



#### 5 JE NE PORTE PLUS CERTAINS VÊTEMENTS :

- je les jette au fur et à mesure
- je fais un don à une association ou je les dépose dans un conteneur de recyclage



#### 6 QUAND JE FAIS MES COURSES :

- je prends mon cabas
- j'achète un sac plastique



#### 7 QUAND J'AI BESOIN D'UN BROUILLON :

- j'utilise une feuille vierge
- j'utilise le dos des pages déjà utilisées



#### 8 QUAND MON FLACON DE SAVON EST VIDE :

- je le remplace par un nouveau
- je le recharge



#### 9 POUR LIMITER LES PROSPECTUS DANS MA BOÎTE AUX LETTRES :

- je colle un autocollant «Stop Pub» sur ma boîte
- je réduis la taille de ma boîte aux lettres



#### 10 POUR LA PRÉPARATION DE MES REPAS :

- je préfère des plats cuisinés maison
- je consomme des plats déjà préparés et emballés



Renvoyez-nous le coupon-réponse ci-contre dûment rempli avant le 2 septembre 2019 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences**

Service Communication - Jeu *Entre Sarre et Blies*  
99 rue du Maréchal Foch - BP 80805  
57208 SARREGUEMINES CEDEX.

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Âge : .....

Courriel : .....

Une seule participation par foyer. Pour les enfants, la signature du responsable légal est obligatoire. Tirage au sort le 3 septembre 2019. Les gagnants seront avertis par téléphone. Jeu gratuit, hors frais postaux. Le règlement du jeu-concours peut être obtenu sur simple demande auprès de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. 14 bonnes réponses seront récompensées.



## Les Journées Européennes du Patrimoine 21/22 septembre 2019

Programmée les 21 et 22 septembre prochains, la 36<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine s'articulera, à l'Agglo, autour du thème « Les chapeaux et peluches de soie ».

**Le samedi 21 septembre**, les visites guidées nocturnes feront leur retour pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. 6 départs seront programmés entre 20h20 et 22h00 et permettront aux visiteurs de découvrir l'Hôtel de la Communauté « by night ». Pour des raisons d'organisation, les inscriptions seront obligatoires et se feront directement à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences au 03 87 28 85 41, à partir du mardi 3 septembre.

**Le dimanche 22 septembre**, l'Hôtel de la Communauté accueillera les visiteurs de 10h à 17h. Stands divers, concerts, ateliers pour enfants, diaporamas et visites guidées seront au programme.

Venez nombreux... Nous vous accueillerons avec le sourire, la bonne humeur et « chapeautés » !

**Les Journées du Patrimoine**  
Fête de la Communauté à SARREGUEMINES

**les 21 & 22 septembre**

**Samedi 21/09**  
VISITES GUIDÉES NOCTURNES GRATUITES à partir de 20h20

**EXPOSITION Emile Huber**  
Quand Sarreguemines coiffait le monde

**Dimanche 22/09**  
VISITES GUIDÉES GRATUITES à 14h, 15h et 16h

Jeux-concours  
Animations pour enfants  
Stand «Pré des saveurs»  
Bourse aux plantes  
Petite restauration sur place

Inscription obligatoire à partir du 03 septembre au 03 87 28 85 41

Participation exceptionnelle de la troupe de danseurs «Gaudrille Grand Est»

infos sur @agglosarreguemines ou sur www.agglo-sarreguemines.fr

## au programme

### Samedi 21 septembre de 20h20 à 22h

Visites guidées nocturnes sur inscriptions. L'Hôtel de la Communauté comme vous ne l'avez jamais vu... Laissez-vous surprendre !

### Dimanche 22 septembre de 10h à 17h

- Jeux-concours pour adultes et enfants ;
- ateliers pour les enfants ;
- stand du « Pré des Saveurs » (dégustations et vente de miels et autres produits issus de la ruche) ;
- diaporama dans la salle du conseil ;
- atelier "palettes" du chantier d'insertion ;
- visites guidées ;
- petite restauration.

## Des places disponibles à la crèche « L'Atelier des Lutins »

La crèche intercommunale « L'Atelier des Lutins », gérée par Les Petits Chaperons Rouges, dispose encore de places pour un accueil régulier (à temps plein ou à temps partiel) ou pour un accueil occasionnel (ponctuel, y compris en accueil périscolaire).

**Ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 19h, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans, la crèche propose :**

- accueil dans le respect du rythme de l'enfant ;
- accueil adapté aux enfants en situation de handicap ;
- accompagnement des enfants vers l'autonomie ;
- ateliers de motricité et éveil sensoriel
- grand jardin avec structures de jeux, préau ;
- repas préparés entièrement sur place par le cuisinier de la crèche ;
- soutien à la parentalité ;
- encadrement des enfants par une équipe pluridisciplinaire et diplômée ;
- tarifs selon barème CNAF.



**Renseignements :**  
**Multi-accueil**  
**L'Atelier des Lutins**  
1 rue Robert Schuman  
Europôle de Sarreguemines  
57913 HAMBACH  
Tél. : 03 87 09 00 95  
atelier.deslutins@lpcr.fr

**Préinscription en ligne : [www.grandir.com](http://www.grandir.com)**

- 1 Dans la rubrique Famille, cliquez sur Pré-inscription en crèche puis sur OUI
- 2 Créez votre compte personnel
- 3 Saisissez votre code : 57913
- 4 Remplissez le formulaire

Pour toute question : 01 41 40 81 79 ou familles@lpcr.fr

## Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

99 rue du Maréchal Foch - BP 80805 • 57208 SARREGUEMINES CEDEX  
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

**Accueil** Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31  
contact@agglo-sarreguemines.fr - www.agglo-sarreguemines.fr

 www.facebook.com/agglo-sarreguemines

### Déchets ménagers, déchèteries

 **N°Vert 0 800 19 18 80**

**Service Transports** Tél. : 03 87 28 48 89

**Assainissement non collectif** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h  
Tél. : 03 87 28 30 55

### Accueil des services techniques (cartes de bus, cartes d'accès aux déchèteries)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

En période de vente des cartes de transports scolaires (fin janvier/début février et fin août/début septembre)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Médiathèque Communautaire

4 Chaussée de Louvain - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 28 60 80 - Fax : 03 87 09 31 42

[www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr](http://www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr)



mardi : 10h - 12h et 14h - 19h • mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

jeudi : 14h - 18h • vendredi : 12h - 18h • samedi : 10h - 17h

Horaires d'été (juillet - août) : mardi : 10h - 12h et 14h - 19h

mercredi, jeudi et vendredi : 14h - 17h • samedi : 10h - 17h



## Golf Sarreguemines Confluences

1 allée du Golf - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 27 22 60 - Fax : 03 87 27 22 61

[golf.sarreguemines@confluences.co](mailto:golf.sarreguemines@confluences.co)

[www.golf-sarreguemines-confluences.com](http://www.golf-sarreguemines-confluences.com)

## Piscine communautaire de Sarralbe

Rue Goethe - 57430 Sarralbe - Tél. : 03 87 97 80 55

Fermé le lundi • Mardi : 17h - 19h • Mercredi : 16h - 19h •

Jeudi : 17h - 19h (réservé aux adultes) • Samedi et dimanche : 9h - 12h

Horaires modifiés lors des vacances scolaires

## Les autres numéros utiles

### Sarreguemines Tourisme

8 rue Poincaré - BP 50339  
57203 SARREGUEMINES Cedex  
Tél. : 03 87 98 80 81 - Fax. 03 87 98 25 77  
contact@sarreguemines-tourisme.com  
www.sarreguemines-tourisme.com

### Sarreguemines Confluences Habitat

3 rue Alexandre de Geiger BP 61101  
57216 SARREGUEMINES Cedex  
Tél. : 03 87 95 06 44 - Fax : 03 87 98 46 41  
www.o-ph-sarreguemines.fr

### Centre Universitaire

13 Rue Alexandre de Geiger - 57200 SARREGUEMINES  
Tél. : 03 72 74 98 85  
stephanie.leitner@univ-lorraine.fr  
christine.peiffer@univ-lorraine.fr

### Université Populaire Sarreguemines Confluences

Pôle École - 1 Place Jeanne d'Arc - 57200 Sarreguemines  
Tél. : 03 87 09 39 81  
upsc@wanadoo.fr - www.upsc-asso.fr

### Relais Parents Assistants Maternels Sarreguemines

Maison de l'Enfance - 5 rue de la Paix - 57200 SARREGUEMINES  
Tél. : 03 87 98 56 03 - Fax : 03 87 95 44 02  
rpm@agglo-sarreguemines.fr

### Relais Parents Assistants Maternels Sarralbe

21 rue des Tisserands - 57430 SARRALBE  
Tél. : 03 87 97 85 92 - ram.ccal@orange.fr

### Multi-accueil « L'Atelier des Lutins »

Europôle - 1 rue Robert Schuman - 57913 HAMBACH  
Tél. : 03 87 09 00 95  
atelier.deslutins@lpcr.fr

### Multi-accueil

#### « La bulle enchantée »

2 rue de l'Abbé Louis Verdet - zone industrielle  
57200 SARREGUEMINES  
Tél. : 03 83 22 19 04 - sarreguemines.labulle@lpcr.fr

### Espace Entreprise

27 rue du Champ de Mars  
57200 SARREGUEMINES  
Tél. : 03 87 98 75 75 - Fax : 03 87 98 27 27  
espace-entreprise@espace-entreprise.fr  
www.espace-entreprise.fr

### Centre Nautique

Avenue de la Blies  
57200 SARREGUEMINES  
Tél. : 03 87 95 03 30



## LES DÉCHÈTERIES

### Déchèterie de Sarreguemines

Route de Bitche - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 07 89 86 10 20

#### Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

#### Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 10h à 12h50

### Déchèterie de Rouhling

Rue Hallingen - 57520 ROUHLING - Tél. : 06 77 44 00 13

#### Avril à octobre

- lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

- mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

#### Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 14h à 16h50

### Déchèterie de Woustviller

Impasse de la Nature - 57915 WOUSTVILLER - Tél. : 06 77 44 00 82

#### Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

#### Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 14h à 16h50

### Déchèterie de Zetting

Route de Dieding - 57905 ZETTING - Tél. : 06 77 44 99 58

#### Avril à octobre

- mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 17h50

#### Novembre à mars

- mardi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50

- mercredi de 9h à 11h50

### Déchèterie de Sarralbe

Lieu-dit "Schachen" (entre Sarralbe et Holving - accès par la RN 656 vers le stand de tir) - Tél. : 06 73 59 37 13

**RÉOUVERTURE  
CET ÉTÉ**

#### Avril à octobre

- mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50

#### Novembre à mars

- mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50

### Déchèterie professionnelle

Chemin du Bruchwies - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 06 79 94 50 16  
- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h50 et de 13h à 15h15  
- jeudi de 8h à 11h50 et samedi de 8h à 13h45